

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021- 092

SÉANCE DU 12 JUILLET 2021

### Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 86

Suppléants présents : 4

Pouvoirs : 10

Date de convocation :

06/07/2021

Date d'affichage :

16/07/2021

Votants :	100	Pour :	100	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----	--------	-----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

### Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BIN Richard ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; JULLEROT Pascal ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PANISSET Marilynne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; PARTY Annick ; SUDAN Lucie.

Excusés : BELLAT Stéphane ; BONDIÉ Jean-Robert ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; DUFOUR Anne ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par Brigitte GIBOZ) ; LAVRY Dominique (représenté par SUDAN Lucie) ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; REBREVEND COLIN Micheline.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; DAVID Lauriane à CAPELLI Sophie ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence à BENOIT Jérôme ; GUILOT Evelyne à PROST Philippe ; HOTZ Richard à PROST Philippe ; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; CATTET Jean-Luc ; FATON Patrice ; HUGONNET Franck ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe.

Secrétaire de séance : BUCHOT Jean-Yves.

Objet : Médiathèques – Demande de subvention Centre National du Livre

Rapporteur : Claude BENIER-ROLLET, Vice-président

**Le RAPPORTEUR,**

## **EXPOSE**

Le bon fonctionnement du service des bibliothèques nécessite l'entretien des collections sur l'ensemble du réseau et l'acquisition annuelle de documents propres à enrichir les fonds intercommunaux et à rendre l'offre culturelle attractive auprès des usagers.

Afin de soutenir le secteur du livre, fortement impacté par la crise sanitaire et ses conséquences économiques notamment, le Centre National du Livre porte un dispositif de subvention exceptionnelle à destination des bibliothèques et médiathèques, visant à soutenir l'achat de livres imprimés pour accompagner la reprise d'activité des librairies indépendantes.

Ce dispositif ouvre droit à une aide de 22,5% du budget consacré à l'acquisition de documents imprimés par la collectivité en 2021, sous réserve de respecter les conditions d'éligibilité du projet.

Dans un souci de cohérence et d'équité territoriale, Terre d'Émeraude Communauté a procédé à une uniformisation à la hausse du montant par habitant consacré au renouvellement des collections au sein des médiathèques relevant de sa compétence.

Ainsi, le budget d'acquisition, tous supports confondus, voté par Terre d'Émeraude Communauté pour les médiathèques du territoire s'élève à 48 710 € pour 2021 (dont 32 438 € pour les livres et imprimés), contre 44 590 € en 2020 (29 434,62 €).

L'aide sollicitée s'élève donc à 7 298,55 € (22,5% de 32 438 €) et viendrait compléter le budget d'acquisition des médiathèques voté le 31 mars 2021 dans le cadre du budget primitif de la collectivité.

[.../...]

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
21	Autres immobilisations corporelles	48 710,00 €	48 710,00 €
21	DM du montant de la subvention	7 298,55 €	<i>Autofinancement Terre d'Émeraude</i>
13	Subventions d'investissement		7 298,55 €
Total		56 008,55 €	56 008,55 €

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,** dans la séance du 29 juin 2021 a émis un avis favorable,

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

### DÉCIDE

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter le soutien du Centre National du Livre à hauteur de 7 298,55 €, au titre du concours de ce dernier aux projets d'acquisition des bibliothèques,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette demande,

**D'APPROUVER** le plan de financement de l'opération tel que décrit ci-dessus,

**DE DIRE** que la part non-couverte par la subvention sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de son autofinancement,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président



Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210712-D\_092\_2021-DE